

→ JURA Avignon

K
FERZ
KKK
FERZ
KKK
RFFUGTA
TGA NMR 005
ROUTINE

U 0 0 0 8 6

PP RFFUGTA
DE RFFAX H0018 0091510
ZNR UUUUU
P 091510Z JAN 81
FM DIRCENGEND
TO CNESBTR
P 091400Z JAN 81
FM CIGEND
TO RFFAX/INSPEGEND
RFFAX/DIRCENGEND
RFFFW/COMGEND
RFFHX/LEGEND
RFFLUWX/GROUPGEND
RFFHD/PLACE
ZWL/PARQUET
ZWL/SOUS PREFET
BT
NON PROTEGE
NMR 49/2
TXT

9 JAN 81 16 53

F. Draguignan 31.08.007 6

CEPAN

8-1-81

17h00

OBJ/ ATERRISSAGE O V N I -
REF/ C M NMR 32.600 MA/GEND.T. DU 2/8/1968 -
PRIMO/ LE 8/1/81 17H00! } ROUTE
PROPRIETE DE M. N RI (TEMOIN DE L ATERRISSAGE) -
SECUNDO/ TEMOIN DISTANT DE 50 METRES ENVIRON
TERTIO/ TEMOIN A APERCU L OBJET VERTICALE DE SON JARDIN (ATTENTION
ATTIREE PAR UN LEGER SIFFLEMENT) - OBJET A CONTINUE A DESCENDRE

PAGE 2H RFFHDX H0004 NON PROTEGE
JUSQU A 1 METRE DU SOL ENVIRON - LORSQUE LE TEMOIN S EST APPROCHE
OBJET A REDECOLLE A LA VERTICALE ASSEZ RAPIDEMENT (AUCUNE POUSSIERE
SOULEVEE) JUSQU A UNE HAUTEUR DE 25 METRES ENVIRON X DIRECTION
PRISE PAR LA SUITE : VERS L EST -
QUARTO/ DUREE TOTALE DE L OBSERVATION : 1HMINUTE ENVIRON -
QUINTO/ ASPECT : HFORME OVOIDE - DIAMETRE : 3 M ENVIRON - COULEUR
GRIS MAT - DEPOURVU DE HUBLOT ET D ANTENNE - AUCUN EFFET RESSENTI
PAR LE TEMOIN - AUCUNE OBSERVATION D ETRES A BORD
OU A PROXIMITE
SEXTO/ TRACES : RELEVES PAR B T DRAGUIGNAN AVISEE LE 9/1/81 :
DEUX ARX DE CERCLES RESSEMBLANT A DES TRACES DE RIPAGE DE
PNEUMATIQUES LONGUEUR : 80 CM - LARGEUR : 10 CM -
BT
H0004

[illegible]

NOM , PRÉNOM ET LIEU OU LA PERSONNE PEUT ÊTRE ENTENDUE	BRIGADE COMPÉTENTE'
1° - DANS LE RESSORT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	

RÉSERVÉ AU PARQUET

X₂

Monsieur le MINISTRE des ARMEES
Direction de la Gendarmerie et
de la Justice Militaire
Bureau emploi-renseignements
section opérations à

☒

de

H

R

(O.V.N.I.)

S.I.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROC. S-VERBAL N° 28 / 1981

1 Observation d'un Objet Volant Non Identifié.

NOUS SOUSSEIGNÉS, J, C, S, et N, S, H.D.L. Chefs de la brigade de

VOLES ARTIFICIELS

DATE: LE 2.01.1981 A 11 HEURE(S) 20, nous sommes avisé téléphoniquement par madame

C, demeurant au quartier de V, à (), des faits suivants :

son voisin monsieur H, R, a observé dans l'après midi du 8 janvier 1981, un objet volant non identifié (O.V.N.I.) qui se serait posé sur son terrain. Cet engin aurait laissé des traces sur le sol.

Nous nous rendons immédiatement sur place, après avoir rendu compte des faits à notre commandant de compagnie.

- STAT DES LIEUX et CONSTATATIONS -

La propriété de monsieur H, R, est située au quartier de (), commune de (). Elle est à une trentaine de mètres au nord de la D à 2 kilomètres à l'

Le terrain est à flanc de colline et les différentes parcelles sont à des niveaux différents. Un chemin de terre prenant naissance sur la D. dessert l'habitation de monsieur H. La propriété de monsieur H. est bâtie au milieu de pins dont certains atteignent une dizaine de mètres de hauteur. Derrière la maison se trouve une parcelle de terrain parfaitement plate d'une longueur de 31 mètres sur une largeur de 11 mètres. Sur toute la largeur 3 mètres sont en terre battue et 8 mètres recouverts d'herbes écrasées.

Sur la partie terre battue d'une largeur de 3 mètres nous constatons la présence de deux cercles concentriques; l'un de 2,20 m de diamètre, l'autre de 2,40 m de diamètre. Ces deux cercles laissent apparaître une couronne de 0,10 m d'épaisseur. Sur cette couronne, sont nettement visibles deux parties diamétralement opposées d'une longueur de 0,50 m environ. Ces deux parties présentent des stries noires semblables à des traces de rîpage. Quelques traces herbeuses situées sur ces parties présentent une couleur plus sombre.

- MEASURES PRISES -

Nous avons effectué un prélèvement de terre à l'endroit précis des tr

(voir S.I.)

DATE DE CLTURE

LE 4 Février 1981

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDEMENT D'UNITÉSIGNATURE
ET CACHET

DESTINATAIRES

ARCHIVE TRANSMISE AU CRI

relevées sur le terrain. Ces échantillons de terre et d'herbe ont été adressés pour analyse au centre national d'études spatiales à

- ENQUETE -

Nous avons entendu le seul témoin visuel des faits monsieur N R. Le témoin se trouvait dans son jardin, vers 17 heures lorsqu'il a vu se poser sur son champ un engin en forme de soucoupe volante. Cet engin s'est posé sans bruit, puis est reparti presque aussitôt. Monsieur N, en a fait part à son épouse, qui l'a elle même répété à sa voisine madame M. Cette dernière étant venue sur place et ayant constaté les traces laissées sur le sol, a décidé le témoin de prévenir la gendarmerie. - - - - - (Pièce n° 2). - - - - -

A proximité des lieux, il n'existe aucune ligne à haute ou basse tension électrique, ni voie ferrée, ni clôture électrique. Nous n'avons observé aucune réaction anormale de la boussole, près des lieux. Nous avons fait appel à la société D'Etudes des phénomènes Spaciaux à , qui n'est pas intervenue.

Le gendarme E, de la brigade de recherches a été chargé des prises de vues photographiques. (Voir planche photographique clichés n° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 et 7).

Un message a été adressé à la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire par la Compagnie.

Un croquis des traces relevées, a été effectué à l'échelle 1/10° par le M.D.L. Chef N

J'habite à _____, à l'adresse actuelle depuis bientôt quarante ans. J'habite seul avec mon épouse qui est femme de ménage la cause de sécurité sociale de _____

Depuis la nuit du novembre 1979, je ne travaille plus. J'étais employé à la _____ le _____ à _____ La société a fermé ses portes et j'ai été licencié. Je touche une pension d'invalidité, ce en 1973 j'ai été victime d'un malaise cardiaque.

Nuit 2 Janvier 1981 comme pratiquement tous les jours j'étais en train de bricoler. Je me trouvais derrière la maison qui est construit sur une rastaingue. J'étais en train de construire un abri en ciment pour y placer une pompe à eau. Derrière ma maison sur le même niveau se trouve une bande de terrain plat. On accède à ce terrain par un chemin qui passe au bas de la maison. Il était environ 17 heures. Le temps commençait à rafraichir. Mon attention a été attirée par un léger bruit une sorte de petit sifflement. Je me suis tourné j'ai vu en l'air un engin qui se trouvait à la hauteur d'un gros pin en bordure du terrain. Cet engin qui ne tournait pas descendait vers le sol. Je n'entendais qu'un léger sifflement. Je ne voyais pas de flammes, ni au dessous, ni autour de cet engin. Pendant que cet engin continuait à descendre, je m'en suis approché en me dirigeant vers le petit cabanon construit en dur au dessus de ma maison. Lorsque je me suis placé contre le mur du cabanon, je voyais très bien par dessous le toit. En effet ce cabanon est construit également sur une rastaingue. Je me trouvais sur la rastaingue supérieure à environ 1 m 20 du toit. De là j'ai bien vu l'engin posé sur le sol. Aussitôt il s'est soulevé toujours en émettant un sifflement léger. Arrivé au dessus des arbres il est parti très rapidement en direction de _____, c'est à dire en direction _____.

Lorsque cet engin s'est soulevé j'ai vu au dessous quatre ouvertures par lesquelles ne s'échappait ni flamme ni fumée. L'engin a soulevé un peu de poussière lorsque il a quitté le sol. Je me trouvais à ce moment là à une trentaine de mètres du lieu d'atterrissage? Je me suis enquis au voisin de l'endroit et j'ai remarqué un cercle d'environ deux mètres

de diamètre. A certains endroits sur la courbe du cercle existent des traces de traces de ripage.

Lorsque mon épouse est rentrée le soir je lui ai raconté ce que j'avais vu. Mon épouse a cru que je plaisantais. Ce matin en plein jour, je lui ai montré la trace du cercle. Mon épouse a téléphoné à notre voisin, monsieur H. Ce dernier est venu avec son épouse. Je leur ai également montré la trace. Ils nous ont alors conseillé de prévenir la gendarmerie.

1. L'engin avait la forme de deux ailettes renversées, l'une contre l'autre. Il devait mesurer environ un mètre cinquante de hauteur. Il avait la couleur de plomb. Cet engin avait une nervure tout autour de sa circonférence. Sous l'aperçu, j'ai vu au dessous où il se soulevait, deux genres de pièces rondes, qui pouvaient être des réacteurs ou des pieds. Il y avait aussi deux autres cercles qui ressemblaient à des trappes. Les deux réacteurs, ou pieds dépassaient légèrement sur vingt centimètres en dessous du corps de l'engin.

Je n'ai ressenti aucun trouble de la vue ou de l'ouïe.

1



CLICHE N° 1

Vue prise depuis l'entrée du chemin.

PANNEAU N° 1 : Lieu d'atterrissage de
l'O.V.N.I.

- O** - Première observation du témoin qui aperçoit l'objet à environ 20 m du sol, et qui descend.
- X** - Deuxième observation du témoin qui voit, posé au sol, l'objet avant que ce dernier reparte.



CLICHE N° 2

Vue prise depuis le premier point d'observation. (voir cliché 1 cercle rouge).

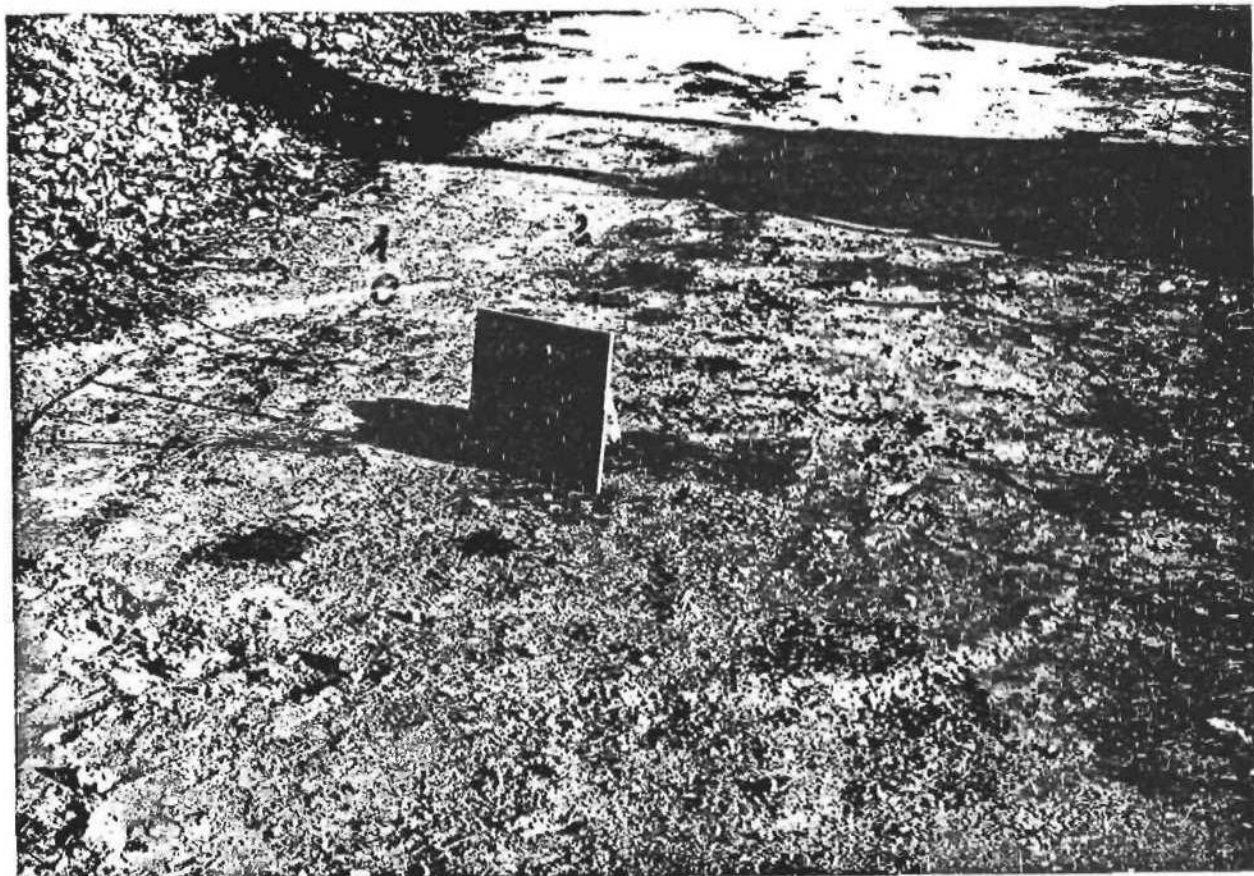
- - position de l'O.V.N.I. au moment de l'observation.
- ◻ - Lieu d'atterrissage de l'O.V.N.I.
- X - deuxième point d'observation.



CLICHE N° 3

Vue prise depuis le deuxième point d'observation. (voir cliché 1 : croix rouge).

1 - position de l'objet à terre.

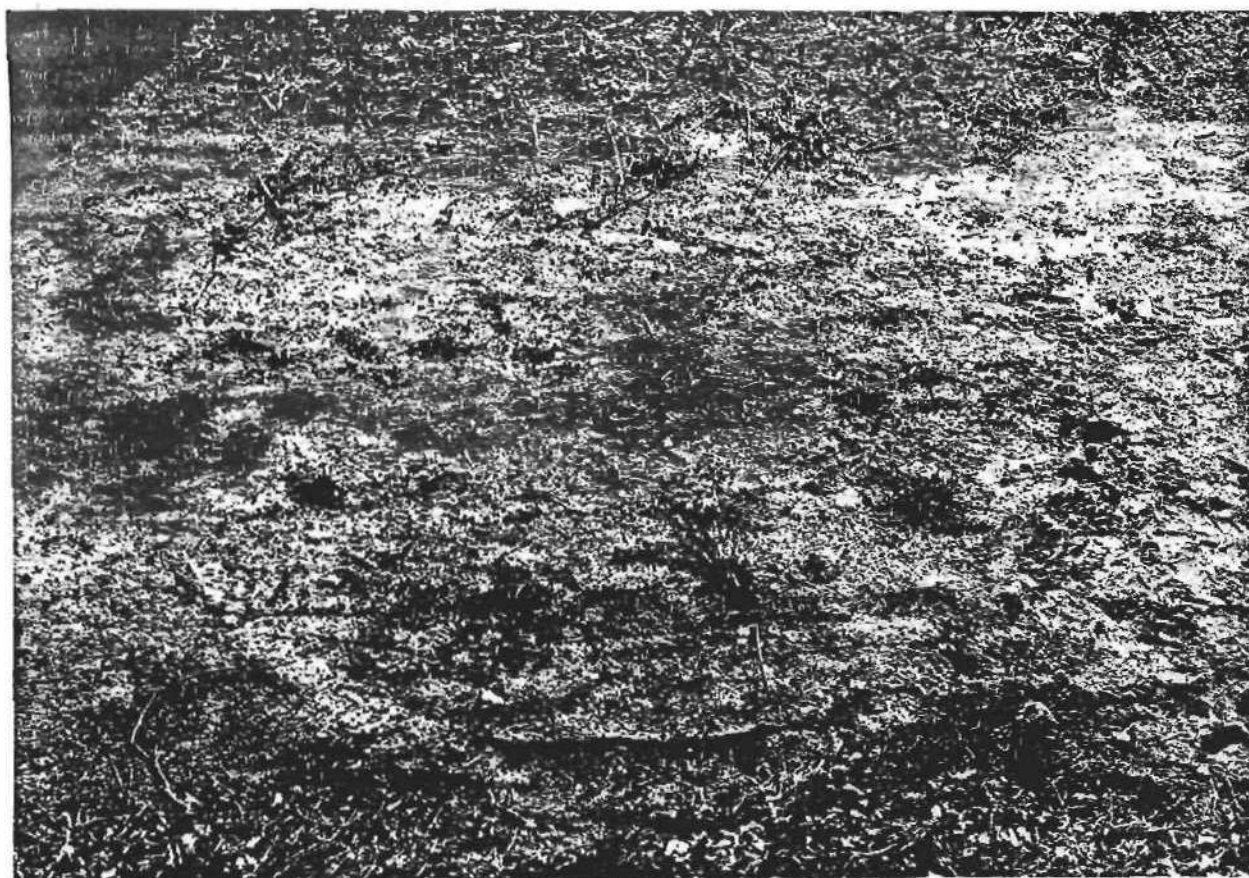


4

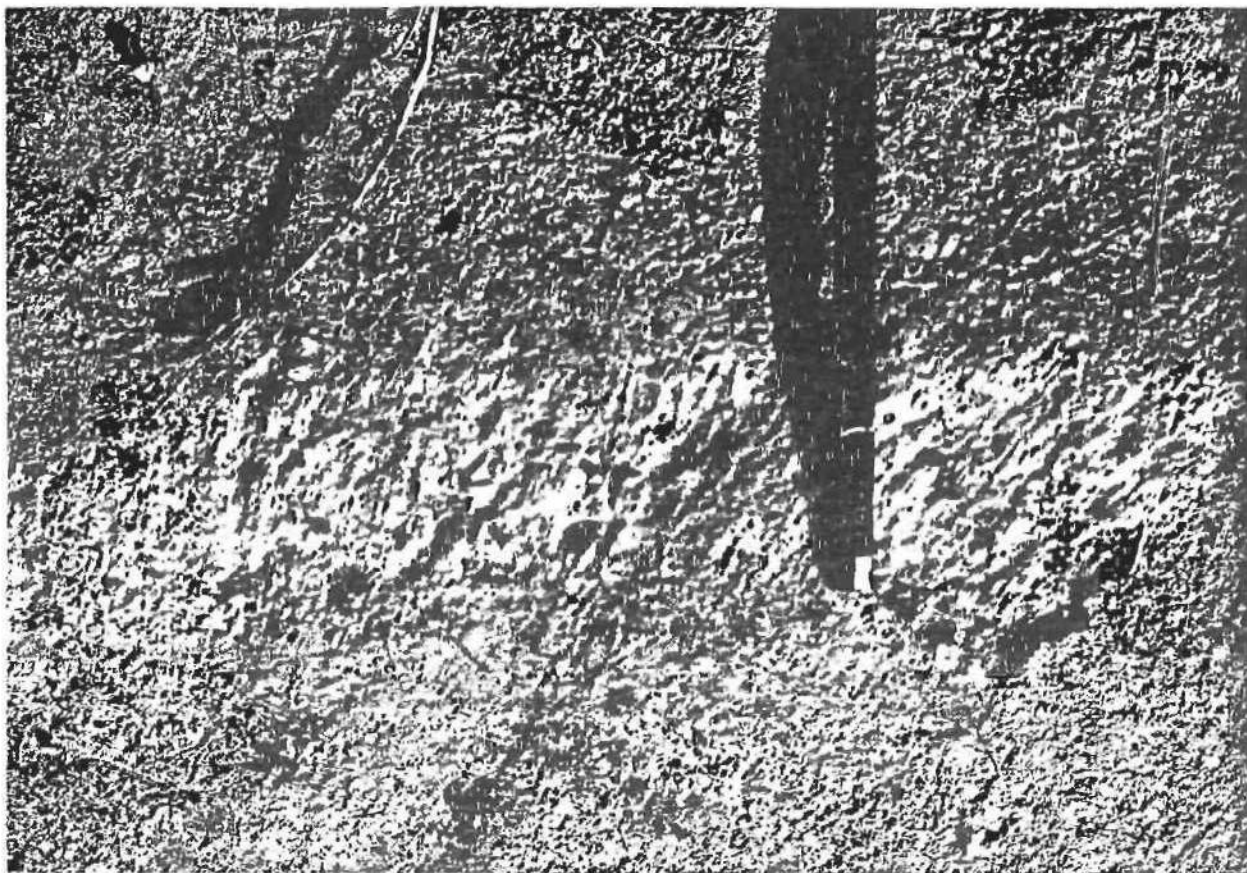
CLICHE NO 4 et 5

Voir des traces laissées par l'O.V.M.I. sur la terre et l'herbe.

- Lieu de prélèvement de la terre.
- Lieu de prélèvement de l'herbe.



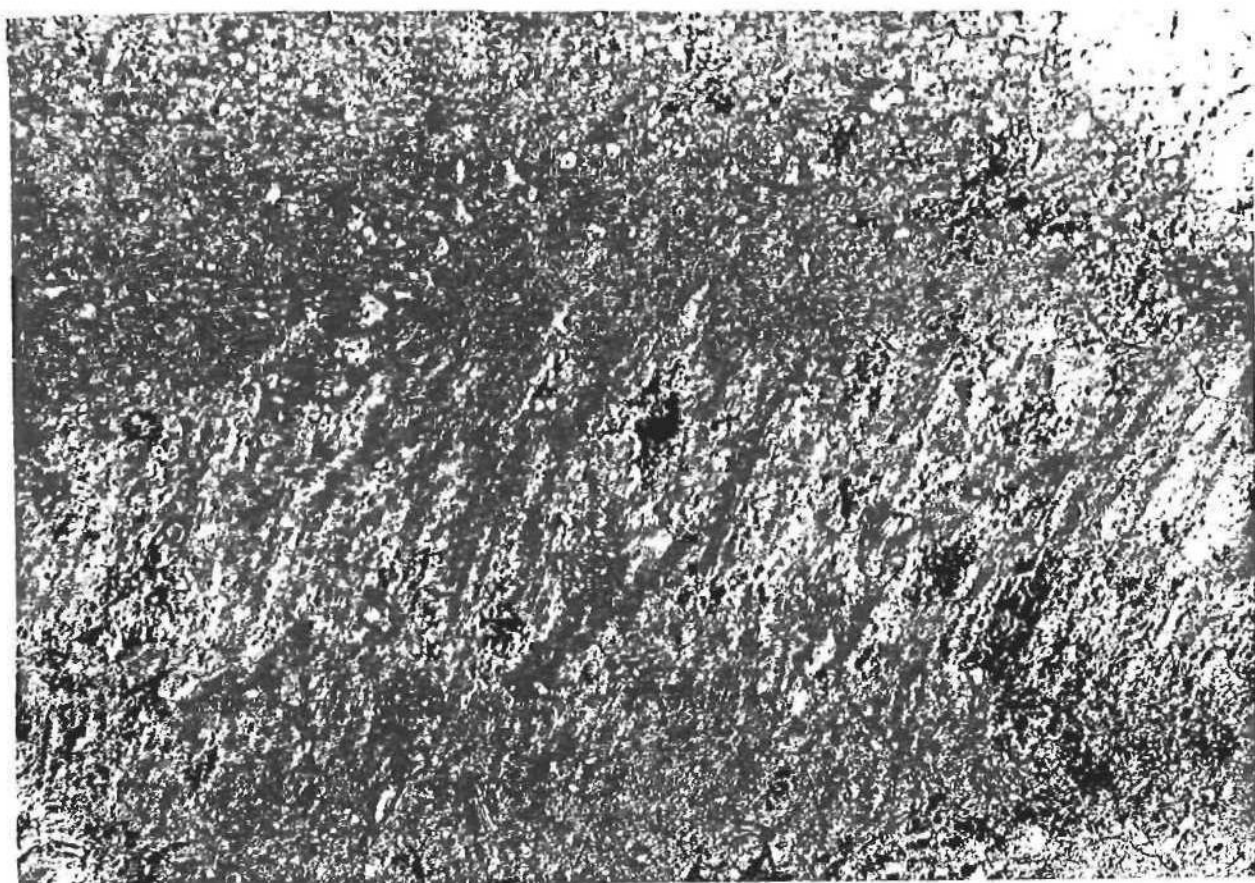
5



6

CLICHE N° 6 et 7

Vues rapprochées des traces laissées sur la terre.



7